

Du Samedi 4. Septembre 1779.
 L'assemblée étant composée des M.M.
 Desfouchy, honoraire.

Morand, LeRoz, Cenon, Fourcroy, Allez,
 Duhamel, Macquer, Daubenton, Cassini de
 Chury, Lemonnier, Vaucanson, D'Alembert, Latet,
 Demoutigny, Lavoisier et le marquis de
 Condorcet, pensionnaires.

Jeuvenal, Bory, Baumé, Demourre, Jage,
 Perronet, Milly, Bossut, Portat et Duséjouw,
 associés.

Cousin, Laplace, Cassini, l'abbé Rochon,
 Vandermonde, Messier, Cornette, Brisson et le
 Jussieu, adjointe.

M. Allez a présenté de la part de M.
 Girard architecte des Etats de Saumur, un
 plan de construction nouvelle: Commissaire
 M.M. Perronet et l'abbé Bossut.

M. Duhamel a parlé de l'ouvrage italien
 sur la flature, Commissaires M.M. Demoutigny
 et Vandermonde.

M. LeRoz a lu un avis relatif à sa
 dispute avec M. l'abbé Rochon au sujet du
 conducteur préservatif établi à la Meute, ce
 dernier a répliqué et il a été décidé que M.M.
 Demoutigny, Milly, Franckelin, l'abbé Bossut
 et Lavoisier s'y transporteront et termineront
 cette dispute d'après l'inspection du local.